

Conseil de RPI

Présents :

Enseignants : Noémie Yonnet ; Helga Enselme ; Rachel Guglielmini ; Christophe Desrentes ; Guillaume Yonnet ; Léchevin Séverine, Sabrina Amiaud

Parents élus : M. Serge Tessier, Mme Tatiana Fraigne, Mme Bellamy Lucile, Mme Guillemet Vanessa, Mme Lemullier Sarah, Mme Sazerac Judith, Mme Jugé Nathalie, Mme Trouillard Karine, Mme Levazeux Aurélie

Représentants de la mairie : M. Lamare Rémi maire d'Archingeay, M. Brouillet Christian adjoint chargé des écoles d'Archingeay, M. Garnier adjoint chargé des écoles de Les Nouillers

Animateur périscolaire : Mathilde Hay (responsable du site Archingeay-Les Nouillers)

ATSEM : Mme Gourdin Maryse

DDEN : Mme Raynaud Jeannie

Excusés :

Inspection : M. Junca (IEN)

Représentants de la mairie : M. Ardoin Stéphane - maire de Les Nouillers

Parents élus : Mme Besson Claire, Mme Levazeux Corinne, Mme Saint Léger Angélique

Début de séance à 18h35

1. Présentation des membres du conseil de RPI.

Enseignants

TPS/PS : Noémie Yonnet avec Maryse Gourdin comme ATSEM.

MS/GS : Rachel Guglielmini avec Carole Pomaret comme ATSEM.

CP : Helga Enselme et Sabrina Amiaud (le jeudi)

Mélissa Caillé, service civique

CE1/CE2 : Séverine Léchevin

CE2/CM1 : Guillaume Yonnet

CM1/CM2 : Christophe Desrentes

AVS : Carmen Morissard et Agathe Armengaud-Rullaud accompagnent 2 enfants déclarés à la MDPH

RASED : Présentation du power-point du RASED, par Mme Castel, basé sur Saint-Savinien mais agissant aussi sur nos écoles. Il y a 3 enseignants spécialisés :

Mme Castel (psychologue scolaire)

Mme Pinto (aide à dominante relationnelle/rééducative)

M. Depalles (aide à dominante pédagogique)

Personnels communal intervenants sur la pause méridienne : Mme Renou, Mme Mège, Mme Companion sur Archingeay et Mme Gestraud, Mme Guillermo, Mme Saint-Léger et Mme Guillemet sur Les Nouillers

Des parents élus :

1er titulaire: M. Tessier Serge	Suppléant: Mme Guillemet Vanessa
2ème titulaire : Mme Fraigne Tatiana	Suppléant: Mme Lemullier Sarah
3ème titulaire: Mme Bellamy Lucile	Suppléant: Mme Sazerac Judith
1er titulaire: Mme Jugé Nathalie	Suppléant: Trouillard Karine
2ème titulaire: Besson Claire	Suppléant: Levazeux Corinne
3ème titulaire: Mme Levazeux Aurélie	Suppléant: Saint Léger Angélique

Des maires et représentants de la mairie,

Maire des Nouillers : Monsieur Ardoin

Adjoint au maire chargé des écoles : Monsieur Garnier.

Maire d'Archingeay : Monsieur Lamare

Maire adjoint chargé des écoles : Monsieur Brouillet

Des animateurs du périscolaire : Mathilde Hay, Hélène Robin, Noémie Hazard et Blandine Claire

Le midi, les animateurs divisent les enfants en groupes pour faire des ateliers. Cela permet de diminuer le nombre d'élèves dans la cour lors des pauses méridiennes et de les occuper de manière ludique.

2- Élection du président du conseil pour l'année 2019-2020 :

M. Yonnet se présente pour être président du conseil de RPI Archingeay-Les Nouillers pour l'année 2019-2020.

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour la présidence de Mme Yonnet pour cette année scolaire.

3- Rôle du conseil d'école :

L'article D411-2 Modifié par décret n°2008-463 du 15 mai 2008 – art.4 est présenté aux différents membres.

En résumé, le conseil d'école

- Vote le règlement intérieur,
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- Examine les conditions du dialogue avec les parents,
- Adopte le projet d'école,
- Donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles,

Il est aussi informé sur :

- a) les principes des choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- b) l'organisation des APC.

4-Présentation du RPI (classe et effectif)

Les Nouillers

TPS/PS/: 24 élèves : 5 TPS - 19PS
MS/GS: 29 élèves : 13 MS – 16 GS
GS/CP: 23 élèves : 23 CP

Total: 76 élèves (+5 par rapport à l'année dernière)

Archingeay

Archingeay

<u>CE1/CE2:</u> 26 élèves (17+9)	→	<u>CE1:</u> 17 élèves	<u>CE2:</u> 25 élèves
<u>CE2/CM1:</u> 28 élèves (16+12)			
<u>CM1/CM2:</u> 27 élèves (4+23)		<u>CM1:</u> 16 élèves	<u>CM2:</u> 23 élèves

Total: 81 élèves (+ 3 par rapport à l'an dernier à la même époque)

Les effectifs sur le RPI sont en hausse.

5-Organisation de la semaine scolaire au sein de chaque école (échange de service, décloisonnement):

Les Nouillers :

Un décloisonnement a été mis en place entre les trois classes :

Avant les vacances de la Toussaint, en début d'après-midi (de 13h15 à 14h30), les petites et les moyennes sections avaient un temps de repos/sieste.

Les grandes sections et les CP étaient répartis entre Mme Guglielmini et Mme Enselme.

Depuis les vacances de la Toussaint, les moyens ne se reposent plus de façon systématique et participent donc au décloisonnement. Ce temps de sieste reste néanmoins accessible pour les MS ou GS qui le demandent.

Chaque enseignante travaille avec une classe pure (tous les MS ensemble avec Mme Yonnet, tous les GS et tous les CP avec soit Mme Guglielmini soit Mme Enselme) sur des compétences spécifiques à son niveau.

Archingeay.

Les enseignants ont mis en place un échange de service.

Mme Lèchevin fait Anglais aux trois classes. M. Yonnet fait sciences aux CM1/CM2, et M. Desrentes fait géométrie/vocabulaire avec les CE1/CE2.

6- Les temps périscolaires :

Il y a 5 animateurs qui gèrent les temps périscolaires, ce sont les mêmes qui gèrent la garderie du matin et du soir, mais aussi pendant les vacances scolaires et le mercredi.

Sur **Archingeay**, les ateliers se déroulent les mardis, jeudis de 12h10 à 13h55. Deux créneaux de 45' (l'école fonctionnant avec deux services de restauration ; les élèves ont, lorsque ce n'est pas leur service de cantine, la possibilité de participer à un atelier).

L'encadrement :

Lundi, vendredi : 2 personnes (donc pas d'ateliers) une employée communale + une animatrice (financée à ce moment-là par la mairie).

Mardi, jeudi: une employée communale + 3 animatrices (dont une financée à ce moment-là par la mairie).

Il y a 1 animateur dans la cour et 3 qui gèrent des ateliers. Les ateliers sont diversifiés, ils fonctionnent par trimestre. Les animateurs proposent des ateliers en lien avec ce qui est abordé en classe.

Aux **Nouillers**, 2 animatrices (Amandine et Julie) gèrent 2 ateliers de 14 élèves de 12h45 à 13h35 le jeudi et le mardi, les ateliers changent toutes les périodes (de vacances à vacances). Tous les enfants de CP peuvent y participer selon les groupes et les ateliers proposés. Ils travaillent aussi en lien avec les projets des trois classes.

Les élèves qui ne sont pas en ateliers sont en jeux libres dans la cour de récréation sous la surveillance du personnel communal.

Les deux mairies précisent que cet aménagement, plébiscité par les enseignants et les parents, est nécessaire pour le bien-être des enfants. La pause méridienne se déroule ainsi avec un nombre d'encadrants importants : ce qui permet aux enfants d'être un climat plus serein car davantage d'ateliers sont proposés.

Cet aménagement a un coût significatif pour les communes mais cela renforce le climat paisible qui règne dans notre RPI. L'ensemble du conseil d'école les en remercie.

7-Vote du règlement intérieur :

Le nouveau règlement intérieur est proposé avec les modifications suivantes :

Dans le chapitre sur l'école maternelle, nous remplaçons « *L'école maternelle n'est pas une garderie* » par *L'instruction est obligatoire à partir de 3 ans*.

Ces changements sont votés et adoptés à l'unanimité.

8- PPMS – Incendie :

PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité : exercice de confinement.

Consigne aux parents : ne pas aller chercher les enfants à l'école, ne pas bloquer les secours, ne pas encombrer les réseaux.

Archingeay,

Le 07 novembre une alerte incendie a été faite à l'école d'Archingeay.

Rien de particulier à signaler, les enfants ont été réactifs et bien disciplinés et se sont rendus dans le calme rapidement au point de rassemblement (43 secondes)

Les Nouillers,

Une alerte incendie a été faite le mardi 15 octobre. Nous avons mis 3'38'' pour se mettre en sécurité. Personne n'était averti de l'exercice. Un point est à améliorer, les portes de la classe des CP n'ont pas été bien fermées. Les MS/GS étaient en sport en extérieur, tout l'espace des MS/GS est resté porte ouverte.

Une deuxième alerte sera effectuée rapidement pour vérifier que ces points seront correctement réalisés.

Pour l'alerte intrusion, nous n'en avons pas encore réalisé, cependant nous y travaillons régulièrement avec des petits jeux et entraînements, nous mettrons en place l'exercice lorsque nous sentirons les enfants prêts et sereins.

Le PPMS Alerte Attentat-Intrusion n'ayant pas pu être fait en 1^{ère} période, il sera fait d'ici Noël.

9- Charte internet – Site internet – Internet à l'école :

L'utilisation de l'internet à l'école : le but étant de les sensibiliser par rapport aux dangers et droits de l'information sur internet, leur apprendre à traiter l'information, la désinformation et aussi à les sensibiliser sur les dangers que peut représenter cet outil numérique.

Depuis plusieurs années, un nouveau site internet, est utilisé par les enseignants et les élèves. En plus d'y trouver la vie de l'école (sorties, manifestations, projets divers et variés), ce site propose toutes les leçons que les élèves auront à connaître jusqu'à la fin du cycle 3 avec des liens internet pour s'entraîner et progresser. Certaines classes y affichent aussi les devoirs de la semaine avec là aussi des liens pour s'entraîner et réviser.

L'adresse du site : www.rpiarchingeaynouillers.net

LesNouillers, nous déplorons une connexion internet inexistante dans la classe des MS/GS... peut-être est-il possible d'installer un relais entre la box (dans le bureau de la direction) et la classe.

Archingeay, les ordinateurs sont nombreux même si certains commencent à être vieillissants. Le véritable frein c'est le débit internet. La fibre devant arriver dans quelques semaines va nous ouvrir de nouveaux horizons.

10- Travaux réalisés et à venir :

Les enseignants des deux communes expriment d'immenses remerciements à l'égard des mairies. L'investissement et la réactivité dont ils font preuve sont très agréables et nous permettent d'être plus efficaces au quotidien.

LesNouillers,

Le réaménagement des deux classes de maternelles s'est déroulé pendant les vacances. Du mobilier a été déplacé voire retiré.

Un portillon avec gâchette électrique est désormais l'entrée et la sortie de l'école, ce qui permet une meilleure visibilité et une meilleure sécurité des arrivées dans l'école.

Les toilettes sous le préau ont été entièrement refait, ainsi qu'une toilette handicapé a été créé.

La cuve à fioul est désormais à l'extérieur du local à vélo, ce qui sécurise ce local et l'agrandit.

Les peintures et revêtements du préau ont été refait, ainsi qu'une isolation phonique a été installé au plafond.

Des nouveaux jeux de cour ont été installé

Des stores électriques ont été installé dans le dortoir et la classe des CP

Les stores des 2 classes de maternelle ont été changé, ils sont désormais aux normes.

Les parents indiquent que la présence des chiens des voisins est dangereuse. En effet, les voisins sont partis mais ont laissé leurs chiens qui aboient et effraient les enfants. Ils sont, à la suite des travaux et de la création de la nouvelle ouverture, visibles et accessibles aux enfants.

La directrice indique qu'elle a déjà par mail soulevé ce problème. Les enfants n'accèdent pas à cet espace lors des récréations, ils y passent qu'accompagnés de leurs parents à l'entrée et à la sortie des classes.

L'adjoit à la mairie indique que ce n'est plus qu'une question de jour avant le départ de tous les chiens.

Archingeay,

Travaux et achats réalisés :

Peinture extérieure des volets.

Achat de 2 nouveaux ordinateurs portables pour une valeur de 1000 €.

Achat de banquettes et de pouf pour créer des coins lectures amovibles notamment dans la classe de CE2-Cm1 (pour une valeur de 1 000 €)

Demande de travaux :

L'arrêt du bus est dangereux et gêne la sortie du nouveau parking. Le maire a lancé la procédure pour reculer cet arrêt d'une bonne vingtaine de mètres afin de le mettre à la place du passage piéton. Cela permettrait ainsi à ce passage piéton de se retrouver face au portail. 2 bonnes décisions en une.

Le mur du préau commence à s'effriter, les fresques sont de moins en moins visibles. Mme Hay, propose d'y faire de nouvelles fresques lors d'ateliers avec les enfants, une fois le mur restauré.

11- Finances : Bilan coopérative scolaire.

Les deux écoles sont affiliées à l'OCCE (office central pour la coopération à l'école). L'OCCE est un organisme qui s'occupe de contrôler la gestion des coopératives scolaires. Chaque année nous devons rendre un bilan financier à l'OCCE qui passe ensuite devant un commissaire aux comptes. Les budgets des écoles sont ainsi encadrés par une vérification systématique et qui évite toute dérive et qui rend ce budget plus transparent.

Plusieurs sources de financement permettent son fonctionnement : subventions des collectivités, fêtes, kermesses, profit sur la vente de photographies scolaires, l'APE... la participation des parents.

La coopérative de l'école des **Nouillers** s'élève à **2990,37**euros à la date du 31/10/2019, nous déplorons une perte de 2300 euros, ce qui correspond aux arrhes perdues suite à l'annulation de la classe découverte.

La coopérative de l'école **d'Archingeay** s'élève à environ **8650,33** euros à la date du 05/11/2019.

Vous pouvez venir consulter les comptes de cette coopérative en prévenant à l'avance les directeurs et directrices.

Nous remercions bien évidemment l'APE qui, tous les ans, propose de nombreuses manifestations qui n'ont pas simplement pour but de faire des bénéfiques, mais aussi de faire vivre les deux villages et de proposer des activités ludiques aux enfants. Les bénévoles de cette association prennent sur leur temps personnel pour permettre aux élèves des deux écoles de vivre et de participer à des projets. Nous les en remercions très chaleureusement.

L'an dernier, ils ont reversé un peu moins de 9000 euros partagés sur les deux écoles.

Le budget Sivos :

8000 euros par école environ (soit 100 euros /enfant) 6500 € pour les fournitures et 1 250 € pour les transports scolaires par école.

12- Bilan des projets et des manifestations réalisés.

Le 03 octobre a eu lieu le **marché d'automne**.

L'APE organise

- une soirée de Noël, le vendredi 13 décembre à partir de 19h.
- un loto le dimanche 3 février.
- un raid le samedi 23 mars.
- une vente de pizzas cuites dans le four ancien du village (week-end de mai).
- une rando VTT et marche le dimanche 16 juin.

L'APE organise aussi une vente de chocolats de Noël.

Archingeay,

- **Nettoyons la nature** : Les enfants ont arpenté les rues, les chemins et les abords des routes et forêts afin de ramasser les déchets qui s'y trouvaient. En 1h30, ce sont 75 kg de déchets ramassés. Cette quantité a impressionné les enfants notamment les 1,5 kg de mégots ramassés dans les rues du bourg.

- **Voile** : La classe de CM1-CM2, a pu effectuer un stage de 4 jours de voile à Port d'Envaux. Tout s'est bien passé, la météo bien que capricieuse correspondait bien à l'activité « voile ». Une soirée de restitution, au foyer associatif « la soupe aux chails » sera effectuée prochainement. Lors de cette soirée, les enfants, présenteront cette activité ainsi que leur ressenti.

-

Les Nouillers

- Les **vendanges** chez M. Guiberteau se sont bien déroulées, nous avons récolté et goûté le raisin, et une maman d'élèves nous a même fait découvrir le mou (le jus de raisin fraîchement pressé)
- Achat régulier de **fruits et légumes de saison** aux maraichers ambulants de Les Nouillers, *Jean-Michel et Brigitte*

13- Les sorties et projets à venir.

Les Nouillers

- Sortie dans les **bois** de Les Nouillers aux 4 saisons.
- **Intervention** de M. Tessier en **musique** pour les 3 classes.
- L'animation à la **boulangerie**.
- Visite de **fermes** alentours (notamment découvrir les veaux).
- Séance de **cinéma** pour Noël.
- Un **goûter de Noël** sera organisé par la mairie avec la visite du bonhomme en rouge.
- Le 27 janvier, les TPS/PS et les MS/GS se rendront à Saint Jean d'Angély à l'**Eden** pour voir des courts métrages dont la bande son sera jouée en direct par des musiciens.
- Le 11 février les TPS-PS et MS-GS se rendront à Rochefort.

Les MS/GS travailleront sur le thème du portrait avec un atelier au musée Hèbre St Clément et iront à la médiathèque

Les TPS-PS travaillant sur le thème de l'eau dans tous ces états en profiteront pour observer le port et la Charente et se rendront peut-être à la corderie royale pour un atelier modelage

- La visite de la **caserne des pompiers** est toujours très attendue.
- Le **poulailler** sera réinvesti avec la **couveuse** qui recevra les œufs
- Notre élevage se porte bien : les **cochons d'inde** vont bientôt nous donner des petits, nous pourrions ainsi voir les deux types de naissance des animaux (ovipares et vivipares).
- Notre **lapine** est encore en vacances prolongée chez Maryse en attendant que les travaux du poulailler se terminent.

- La **cyclad** viendra aussi nous faire une animation sur la réduction des déchets (nous avons actuellement enclenché un travail sur le tri des poubelles).
- Visite de la **commune** (église, mairie, stade, monuments aux morts, bibliothèque, lavoir...).
- Une activité au **centre équestre** de Bords.
- Les TPS-PS se rendront observer la Boutonne, la Charente et la mer tout au long de l'année

Archingeay

- **Visite de la médiathèque de Bords** : CE1/CE2 (après la classe découverte).
- Une activité au **centre équestre** de Bords pour les CE1/CE2.
- Une **rencontre sportive** avec les écoles de Port d'Envaux, de Crazannes et de Taillebourg.
- Projet **Potager**.
- **Moi jeune citoyen** : exposition 9/13 ans, pour les CM1-CM2, à la mairie d'Archingeay.
- Un **spectacle d'école** : le mardi 18 juin à Archingeay.
- **Ateliers « Les amis de Zippy »** : le lundi soir à l'école de Les Nouillers de 17h30 à 18h30 pour la classe de CE1-CE2. *Les amis de Zippy* est un programme novateur de promotion de la santé mentale en milieu scolaire qui vise à améliorer les habiletés sociales et d'adaptation des enfants. Les stratégies d'adaptation sont les façons dont les individus réagissent aux situations stressantes et problématiques au quotidien.

CLASSE DECOUVERTE : du 20 au 24 janvier 2020, dans un hébergement proche de la station de ski La Mongie.

Pour les 2 écoles

- **Chant** de la Marseillaise le 11 novembre aux monuments aux morts de Archingeay (10h) et de Les Nouillers (10h45) dirigé par les enseignants.
- **Chorale** de Noël : Le vendredi 13 décembre à 18h45, les élèves chanteront des chants de Noël à la salle des Nouillers.
- **Spectacle de contes** offert par le SIVOS le jeudi 20 décembre (le matin).
- **Carnaval** : organisé avec le centre de loisir, le matin les enfants seront déguisés et une « structure » carnaval (fabriquée pendant les ateliers de la pause méridienne) sera brûlée.
- **CROSS** inter-école à Tonny-Boutonne du CP au CM2- au mois de mars.
- **Kermesse** le 13 juin
- 10 séances de **piscine** pour tous les élèves de GS à CM2 à Atlantys à Saint Jean d'Angély. La prise en charge du Bus est assurée par la CDC.
 - CE2/CM1 : le jeudi du 07/01/2020 au 27/03/2020.
 - CE1/CE2 et CM1/CM2 : le mardi du 08/01 au 29/03.

14- Questions et informations diverses.

Les parents indiquent que le site internet pour réserver et payer la garderie Vals de Saintonge n'est pas du tout simple d'utilisation, très peu intuitif et qu'il est difficile de passer autant de temps pour valider la présence de leur enfant sur le site de la garderie.

Mathilde Hay nous précise qu'elle fait remonter cette information à sa hiérarchie.

Fin de séance à 20h35.